



Académie de LILLE 2020

PLP CPE Certifié

12 juin 2020 4 juin le 10 juin

Nom :

Prénom

Date de naissance : ... / ... /

Adresse personnelle

Mail :

Etablissement :

Echelon

Date de passage : ... / ... /

Vos commissaires paritaires Action&Démocratie Stéphane Avril, Mélika Dierendonck, Julie Kielbaciewicz, Franck Lyoen, Laurence Potier, Muriel Vandeville, Sylvie Vinsard, Farid Yahiaoui

Merci de compléter et de l'envoyer accompagné d'une enveloppe timbrée à votre adresse à :

Action et Démocratie LILLE

48 Rue Gabriel Fauré
59130 Lambersart

Ou par mail ad.aclille@gmail.com

sylvie.vinsard@gmail.com

Avancement de Grade à la Hors- Classe

au 1^{er} septembre 2020

Calcul du barème

1. Valeur professionnelle si vous n'avez pas

eu de 3^{ème} rendez-vous carrière PPCR

Avis du chef d'établissement

- Très satisfaisant (20% maxi)
- Satisfaisant
- A consolider

Avis des inspecteurs

- Très satisfaisant (20% maxi)
- Satisfaisant
- A consolider

2. Ancienneté dans la plage d'appel

examinée au 31.08.2020

Echelon (voir tableau)/160

Note/160

1' Valeur professionnelle émis par le Recteur

Si vous avez eu le 3^{ème} Rendez-vous carrière en 2018 ou en 2019

- Excellent 145 pts
- Très satisfaisant 125 pts
- Satisfaisant 105 pts
- A consolider 95 pts

Total /305



Action et Démocratie 1^{er} syndicat des PLP

Accès à la hors-classe des : PLP, CPE et des Certifiés

Barème de l'Ancienneté dans la plage d'appel

Points échelons au 31.08.2020

Echelons	9 ^{ème} +2 ans	9 ^{ème} +3	10 ^{ème}	10 ^{ème} +1	10 ^{ème} +2	10 ^{ème} +3	11 ^{ème}	11 ^{ème} +1	11 ^{ème} +2	11 ^{ème} +3	11 ^{ème} +4
Durée	0	1an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Barème	0 pt	10	20	30	40	50	60	70	80	100	110 pts

Echelons	11 ^{ème} +5	11 ^{ème} +6	11 ^{ème} +7	11 ^{ème} +8	11 ^{ème} +9 et plus
Durée	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans et plus
Barème	120	130	140	150	160 pts

Remarques

Les avis des chefs d'établissements devront être communiqués avant le 16 février 2020. « A titre exceptionnel, une opposition à la hors classe pourra être formulée et elle fera l'objet d'un rapport transmis à l'intéressé »

10% des promouvables par échelon pourront avoir un avis excellent.
45% des promouvables par échelon pourront avoir un avis très satisfaisant.

Le barème final sera constitué de la somme du barème de l'échelon et de l'appréciation du Recteur soit un barème maxi de 305 pts et un barème mini de 95 pts.

Disparition de la bonification ZEP ce qui permettait précédemment à des collègues étant au 10^{ème} échelon d'être promus. Il n'y a pas de bonification REP, REP+ ou ZEP

Disparition de la bonification bi admissible

Toujours pas de bonification pour les collègues TZR ni pour les collègues étant Meilleur Ouvrier de France (MOF)

Période de consultation des avis sur i-prof à partir du 30 avril 2020

Barème du dernier promu PLP, CPE et Certifiés à la Promotion de grade à la hors classe PPCR en 2018 et en 2019 : 175 points

